

MESSAGE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ENSEIGNANTS DES DROITS DE L'HOMME À STRASBOURG, LUNDI 26 JUILLET 1982.

26 JULY 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Avant même d'être l'objet d'un enseignement spécialisé, le respect des droits de l'homme est une des grandes finalités de tout enseignement et de toute éducation. Le développement des connaissances concourt au respect de l'autre alors que l'ignorance engendre le mépris.

- La déclaration universelle des droits de l'homme elle-même affirme que "l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qu'elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix".

- L'enseignement des droits de l'homme est ainsi un élément complémentaire de tout système d'enseignement. C'est le souci premier de la conférence mondiale sur l'enseignement des droits de l'homme, à laquelle vont mes vœux fervents de succès.

- Je me réjouis que cette conférence se tienne en France, où depuis un an beaucoup d'initiatives ont été prises, de l'abolition de la peine de mort à l'extension du droit d'asile, pour accroître l'attention portée à l'homme et à la femme, à leur dignité, à leurs droits, ces droits qui acquièrent une portée et une valeur générales en s'appliquant, sur le territoire français, non seulement aux nationaux mais aussi aux immigrés, non seulement aux citoyens et aux habitants dans les cités, mais aussi aux travailleurs dans les usines.

- Il est bon aussi que cette conférence soit accueillie par l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg si profondément marqué par la personnalité de son fondateur René Cassin. Malgré toute la bonne volonté des gouvernants, ou de beaucoup d'entre eux, le respect des droits à la personne humaine ne s'impose pas d'en haut. Il est vécu dans le comportement de chacun. Le racisme, le sexisme, le mépris de l'autre sont des tentations vivaces contre lesquelles on ne lutte pas seulement par des lois ou des traités.

- Une suggestion a été présentée, qui pourrait être examinée par cette conférence : recommander l'affichage de la déclaration universelle des droits de l'homme dans les écoles, dans les établissements et les lieux publics, de manière à ce que chaque esprit puisse s'en pénétrer.

- Le jour où toute la population d'un pays s'y opposera, il deviendra difficile à un gouvernement qui en serait tenté d'imposer des mesures discriminatoires et attentatoires à la dignité humaine et c'est bien là le noble but qui est le vôtre et que je salue.

Je veux aussi rappeler que, conformément aux traditions de la France, les droits de l'homme et leur affirmation ne peuvent se concevoir qu'au-plan universel. En 1789 la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avait déjà une telle dimension. Mais cette universalité est plus encore la marque de notre temps et une attention particulière doit être portée aux droits de la personne humaine dans des conditions difficiles d'exercice et de jouissance qu'ils connaissent parfois aujourd'hui.

- Si la France d'aujourd'hui, comme la France de 1789, affirme son attachement aux droits de l'homme, c'est non seulement dans un système statique mais aussi dans la perspective d'une réalisation dynamique. Elle s'attache, au-delà des aspects juridiques et politiques de ces droits à leurs mise en oeuvre concrète et considère comme particulièrement nécessaires à notre temps la réduction des inégalités et la mise en oeuvre des droits économiques et sociaux.

- Aussi le message de sympathie et d'encouragement qu'adresse aujourd'hui le Président de la République française au congrès international des enseignants des droits de l'homme siégeant en cette ville de Strasbourg, où se forge en d'autres instances la coopération européenne, veut vous dire à la fois la pérennité du message de la France et sa rencontre avec les impératifs de notre temps.